

Enquête de comparaison spatiale des prix 2022

Examen en opportunité - Commission "Territoires"

26 novembre 2020



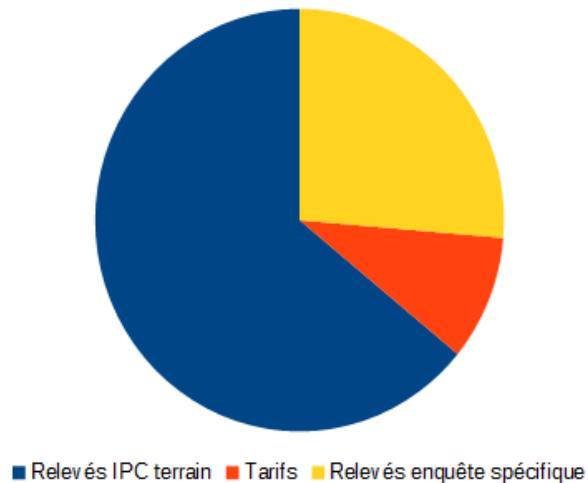
Objectif : réaliser l'opération tous les 5-6 ans

- Comparaisons spatiales de prix entre :
 - chaque Dom et la métropole (*y compris Mayotte depuis 2015*)
 - la Corse et la province
 - l'agglomération parisienne et la province (*depuis 2015*)
 - les différentes régions provinciales, pour les produits de grande consommation en grande distribution (*nouveauté 2022*)
- Calcul des « coefficients d'extrapolation spatiaux » entre l'agglomération parisienne et la province pour l'enquête sur les parités de pouvoir d'achat (PPA)

- Pour effectuer des comparaisons spatiales de prix, deux exigences :
 - La **comparabilité** : dans l'IPC, rien ne garantit que les produits enquêtés soient les mêmes sur les différents territoires
 - La **représentativité** : dans l'IPC, on suit des variétés représentatives de la consommation dans chaque territoire mais pas de celle des territoires auxquels ils sont comparés

- Comme en 2015, trois sources de données seront mobilisées :
 - Des relevés IPC terrain quand les données sont comparables entre territoires
 - Des données tarifaires ou administratives fournies par la Cnam, l'Arcep, la DGAC,... ou directement récupérées sur internet
 - Des relevés issus d'une enquête spécifique menée par des enquêteurs de l'Insee

64% des données proviennent des relevés IPC pour la Province



Source : ECSP 2015

- Les **données de caisses** pour les produits alimentaires industriels, d'entretien et d'hygiène beauté achetés en super et hypermarchés pour la métropole (yc Corse), et sans doute pour les DOM également
- Conséquences pour l'ECSP 2022 :
 - Possibilité de réaliser des **comparaisons régionales** pour les produits de grande consommation en grande distribution
 - **Moins de relevés** de prix à réaliser

- Concertations avec des **représentants nationaux** et des **représentants des différents territoires** au T1 2021
- Niveau national → appel à candidature dans le cadre du Cnis
- En Corse et dans chaque DOM → présentation envisagée de l'enquête aux observatoires des prix, des marges et des revenus (OPMR) et aux comités régionaux pour l'information économique et sociale (Cries), ou, à défaut, organisation de réunions spécifiques réunissant les principaux utilisateurs au niveau local

Merci de votre attention.

Avez-vous des questions ?

Karine DUFOUR

DSDS/DPCEM/IPC

Bureau 2-A-034

01 87 69 63 18